

Trouver, analyser et comprendre un sceau

Intérêt :

Outil juridique extrêmement utilisé du XIII^e au XV^e siècle, le sceau renseigne sur le droit, le mécanisme de validation des actes. Il constitue ainsi une source majeure pour la diplomatie, science de l'analyse des documents. Image réduite permettant d'identifier avec précision son porteur, il sert également à l'histoire culturelle et sociale – en particulier en ce qu'il est le support principal des armoiries, autre mode de communication médiéval.

Il est donc particulièrement utile dans le cadre de recherches généalogiques, héraldiques, mais aussi sur l'histoire du droit et l'histoire administrative.

Les fonds d'archives à exploiter :

Aux Archives départementales de la Côte-d'Or, dont on estime à quelque 20 000 le nombre d'empreintes de sceaux conservées, deux modes de recherche sont possibles :

La sous-série des pièces scellées :

- Constituée de documents extraits des séries anciennes des Archives départementales, elle rassemble des documents scellés particulièrement fragiles ou importants. Elle compte aujourd'hui plus de 2700 documents cotés à la suite de **PS 1 à PS 2709**, numérisés et mis en ligne sur le site des Archives (onglet Rechercher > Recherche par cadre de classement > Archives publiques > Séries anciennes > Sceaux).

- L'objectif de cette sous-série étant la meilleure conservation des documents, [la consultation en ligne est privilégiée](#). Pour voir l'original, le lecteur doit faire une demande en salle de lecture.

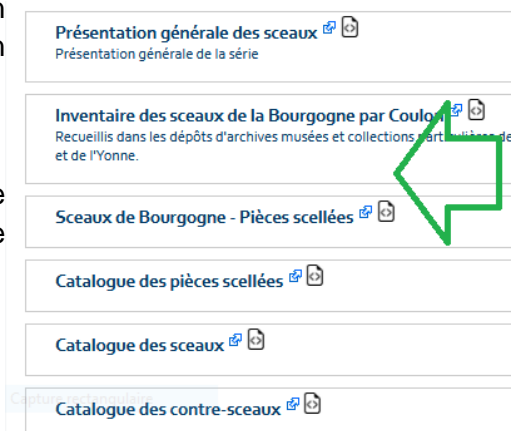
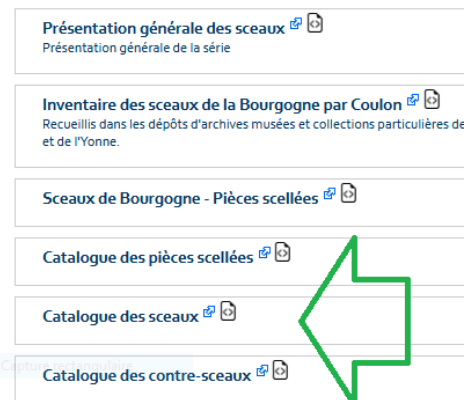
- Sur le site internet, les pièces scellées sont organisées en trois bases de données distinctes (pièces scellées, sceaux et contre-sceaux) parmi lesquelles on navigue en suivant les liens entre les notices.

- Les pièces scellées sont référencées à la suite, sans ordre particulier. Elles sont toutefois indexées ; depuis les bases de sceaux et des contre-sceaux, il est possible de rechercher par qualité de sigillant (roi, université, bourgeois, etc.).

L'inventaire d'Auguste Coulon :

- En 1912, dans la continuité de grands travaux sigillographiques commencés au XIX^e siècle, Auguste Coulon établit, pour le compte des Archives nationales, un inventaire des sceaux conservés dans les dépôts bourguignons. L'ouvrage a été rétroconverti et mis en ligne sur le site des Archives départementales (même chemin d'accès que les pièces scellées).

- Comme pour la sous-série des pièces scellées, l'inventaire de Coulon est indexé et une recherche thématique par type de



sigillant (titulaire d'un sceau) est possible.

- L'inventaire de Coulon est un travail intellectuel, les documents décrits ont été laissés dans leur liasse d'origine (sauf quand ils ont été intégrés à la sous-série des pièces scellées). Pour voir les documents originaux, il faut donc consulter les liasses mentionnées par Coulon (en vérifiant que le sceau est bien conservé aux Archives départementales de la Côte-d'Or et pas ailleurs en Bourgogne).

Bibliothèque des Archives départementales :

Us.737.6: Inventaire des sceaux de la Bourgogne, Auguste Coulon

D/4305: Pourquoi les sceaux, la sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art, Marc Gil, Jean-Luc Chassel

Br1/1937: L'usage du sceau au XIIe siècle, Jean-Luc Chassel

Br1/2005: Les sceaux, Michel Pastoureau

Autres sources :

Le portail sigilla.org agrège tous les inventaires de sceaux en France. Bien qu'il soit incomplet et s'enrichisse à mesure que les différents services d'archives inventorient leurs sceaux, il compte d'ores et déjà plusieurs milliers de descriptions.

Remarques particulières :

La sous-série des pièces scellées est ouverte et en cours d'enrichissement permanent. Aussi la couverture photographique des pièces est-elle progressive. Si les liens vers les images ne fonctionnent pas, c'est que la numérisation n'est pas encore réalisée. **Dans ce cas, le lecteur peut consulter le document original.**

Pour chaque pièce scellée et pour chaque document référencé dans l'Inventaire d'Auguste Coulon, la cote d'origine est mentionnée. Il peut donc être pertinent pour le lecteur d'aller consulter ces liasses d'origine pour trouver d'autres empreintes ou d'autres actes du même sigillant. D'une manière générale, les inventaires de sceaux des Archives départementales étant incomplets, il peut toujours être intéressant pour le lecteur d'aller voir directement la [série B](#), où se trouvent de nombreuses empreintes de sceaux non inventoriées.